



**AMBASSADE
DE FRANCE
EN IRLANDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Procès-Verbal du Conseil consulaire du vendredi 16 juin 2023

Etaient présents :

Représentants de l'ambassade :

M. Vincent GUEREND, Ambassadeur

Mme Monika LEWITOWICZ, Vice-consule, Cheffe de section consulaire

Conseillers des Français de l'étranger :

Mme Laurence HELAILI-CHAPUIS, Conseillère des Français de l'étranger, Présidente du Conseil Consulaire

Mme Saïda KHEMIRA, Conseillère des Français de l'étranger

M. Benoît MARIN-CUDRAZ, Conseiller des Français de l'étranger

M. Nicolas NOUELLE, Conseiller des Français de l'étranger

La séance est ouverte à 14h30.

Ordre du jour

- 1. Prise de parole de l'ambassadeur (actualités)**
- 2. Présentation succincte du dispositif de gestion de crise en poste (exercice mars 2023)**
- 3. Communauté française en Irlande**
 - Point Citoyenneté (Saïda Khemira)
 - Point Visite de l'Ecole (Saïda Khemira)
 - Point Retraites (Benoît Marin-Cudraz)
 - Points divers
- 4. Point AFE/ANEFE**
- 5. Élections sénatoriales 2023 et européennes 2024**

1. Prise de parole de l'ambassadeur (actualités)

M. l'Ambassadeur fait état d'un nombre importants de visites de ministres irlandais en France ces derniers mois et à venir (Eamon Ryan, ministre de l'Environnement, du Climat et de la Communication, dans le cadre de son élection à la co-présidence de l'Agence International de l'Energie avec Agnès Pannier-Runacher, Sam Coveney, ministre du Travail, pour le Sommet Vivatech, Pascal Donohoe en juillet à Paris et Aix-en-Provence), signe d'une coopération fructueuse entre la France et l'Irlande. Côté français, une visite du ministre Olivier Becht, ministre délégué auprès de la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères chargé du Commerce extérieur, de l'Attractivité et des Français de l'étranger, pourrait avoir lieu avant la fin de l'année.

Le projet de billet combiné train-bateau (« Sail and Rail ») avance et devrait faire l'objet prochainement d'une annonce ou d'un communiqué du ministre délégué chargé des Transports Clément BEAUNE et de son homologue irlandais. La vente effective des billets devrait être lancée fin juillet.

Cette année est par ailleurs marquée par de nombreux événements et commémorations dans le cadre de l'Année des Français « The Year of the French ».

2. Présentation succincte du dispositif de gestion de crise en poste (exercice mars 2023)

Les postes diplomatiques et consulaires organisent régulièrement des exercices de gestion de crise afin de familiariser l'équipe avec les procédures et règles spécifiques à appliquer. La vice-consule présente le déroulement de l'exercice qui s'est tenue en mars 2023 à l'ambassade de France et impliquant l'ensemble de l'équipe de l'ambassade ainsi que les équipes de l'Alliance Française et de Business France, la structure de l'organigramme de crise et précise aux conseillers les spécificités du dispositif.

3. Communauté française en Irlande

- **Point Citoyenneté :** Mme Saïda Khemira interroge le poste à savoir si une Journée Défense et Citoyenneté pourrait être organisée. L'ambassade répond que l'organisation de ces journées à l'étranger est très rare, en raison de contraintes logistiques et humaines fortes. C'est pourquoi il est prévu un dispositif spécial pour les jeunes Français de l'étranger concernés. Ces derniers ont soit la possibilité de demander une attestation provisoire de report, délivrée sur simple demande auprès de l'ambassade, soit l'opportunité de suivre cette journée à l'occasion d'un séjour ou d'une résidence temporaire en France. Le ministère des Armées dispose d'un site dédié : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>. Un dispositif de « e-JDC » est par ailleurs à l'étude et pourrait être bientôt proposé.

A défaut, les conseillers, Mme Saïda Khemira et Nicolas Nouvelle, demandent s'il pourrait être envisagé de réfléchir à quelque chose d'équivalent ou, par exemple, à une manière de marquer l'entrée des jeunes dans la majorité (envoi de courrier ou événement). La réflexion est ouverte.

- **Point Visite de l'École :** Mme Saïda Khemira demande s'il serait possible d'organiser une visite du lycée Français, particulièrement pour les conseillers des Français de l'étranger qui n'y ont pas d'enfants scolarisés ou qui n'ont pas l'occasion de la fréquenter afin de mieux connaître son fonctionnement, son organisation et afin de rencontrer l'équipe pédagogique. L'ambassade répond très favorablement à cette requête. La demande sera transmise au Proviseur, à la Directrice du Primaire ainsi qu'au Service Culturel de l'ambassade.

- **Point Retraites :** M. Benoît Marin-Cudraz dresse un état des lieux des travaux du groupe de travail sur les retraites créé récemment à l'AFE. Celui-ci a notamment élaboré un nouveau projet de résolution et adressé un courrier aux parlementaires concernant la problématique du calcul du salaire de référence pour les retraites des Français de l'étranger.

- **Sujets divers :** M. Benoît Marin-Cudraz signale le rapport annuel du Défenseur des Droits 2022 qui fait état des difficultés signalées et rencontrées par les Français comme les étrangers dans leur quotidien. L'ambassade relève en effet les enseignements qui ressortent de ce rapport, et notamment le constat sur les difficultés rencontrées par les personnes isolées ou en situation de vulnérabilité dans leur accès au droit et aux services publics.

Le rapport permet de dresser un parallèle avec certaines difficultés rencontrées en Irlande. Les conseillers s'accordent à dire qu'il y a des divergences notamment entre l'Irlande et la France sur les sujets de l'autorité parentale, la place de la Femme et le droit de la famille.

M. Nicolas Nouvelle interroge le poste sur la possibilité de convier les populations seniors au 14 juillet ; cela a déjà pu être pratiqué par le passé et semble apprécié de cette population souvent isolée. L'ambassade répond que les invitations ont déjà été envoyées pour l'édition 2023, mais qu'une attention particulière pourra être portée à cette demande à l'avenir, et peut-être sur d'autres événements.

Mme Saïda Khemira et Mme Laurence Helaili-Chapuis s'inquiétant d'un nombre croissant de potentielles dérives sectaires, demandent s'il existe en Irlande un équivalent de la MIVILUD. L'ambassade va se renseigner.

Mme Saïda Khemira, informe sur une tendance observée selon elle chez un certain nombre de Français venant s'installer en Irlande et optant pour l'éducation à la maison. Si l'éducation est obligatoire, il ne s'agit en effet pas d'une obligation de scolarisation et, bien que ce choix d'éducation soit encadré en Irlande, il n'existe pas d'équivalent à la loi française contre le séparatisme de 2021 faisant de l'instruction en

famille (IEF) l'exception et de l'instruction dans les établissements ou écoles publics ou privés la règle. Ces parents et familles peuvent parfois être plus réticents à s'inscrire au Registre par crainte de stigmatisation ou jugement. L'ambassade indique que l'inscription au Registre des Français établis à l'étranger n'a absolument pas vocation à collecter ce genre d'informations et reste une initiative volontaire et gratuite mais non obligatoire permettant avant tout de recenser la communauté française expatriée, de faciliter certaines démarches administratives, d'informer et alerter les Français en cas d'urgence.

4. Point AFE/ANEFÉ : Mme Laurence Helaili-Chapuis informe avoir rejoint un nouveau groupe de travail à l'AFE sur les résolutions. Son objectif est de travailler à une meilleure rédaction et présentation de celles-ci pour une meilleure compréhension et efficacité dans les réponses et les attendus. Elle participe également à la rédaction d'un nouveau texte sur le secours aux Français en situation de crise, et poursuit ses travaux sur le sujet de l'avortement. Les élus indiquent également qu'une visite du CESE (Conseil Economique, Social et Environnementale) est prévue pour la prochaine session de l'AFE qui aura lieu en septembre prochain à Paris.

5. Élections sénatoriales 2023 et européennes 2024 : Le conseil consulaire n'ayant pas vocation à parler de l'organisation des élections et les modalités des prochaines élections n'étant pas encore précisées, il est simplement indiqué les dates de celles-ci : vote à l'urne le 24 septembre 2023 et vote par anticipation le 16 septembre 2023 pour les élections sénatoriales (suffrage indirect, les votants sont membres du collège électoral, renouvellement de 6 sièges de sénateurs pour les Français de l'étranger) et du 6 au 9 juin 2024 pour les européennes (suffrage universel direct à un tour, possibilité pour les Français d'Irlande de voter en France ou en Irlande).

La séance est levée à 16h.

Le présent PV est validé par les membres du Conseil Consulaire.